

Des péripéties d'un projet de loi à la préparation d'un rapport de forces

Au-delà des « péripéties » de calendrier qui ont imposé à monsieur Peillon de prendre du retard dans la préparation de son projet de loi de programmation et d'orientation pour « refonder l'école », ses intentions sont maintenant claires.

Le ministre veut confirmer l'école du socle de compétences promue par de nombreuses institutions internationales (dont la Troïka) et introduite par Fillon dans sa loi d'orientation de 2005. Cette école du socle, c'est celle qui prévoit un savoir minimum qui remplace les connaissances par les compétences, les qualifications par les compétences, les diplômes par les certificats de compétences. Pour cela il faut réduire à presque rien les programmes nationaux, les horaires d'enseignement, les enseignements disciplinaires. Cette école du socle c'est celle que veulent les patrons et les institutions européennes internationales car elle est un outil essentiel pour diminuer le coût du travail, car, comme chacun sait, les conventions collectives font la différence du point de vue du salaire entre un électricien compétent et un électricien qualifié.

Le ministre veut-il territorialiser l'école ?

Sans qu'on sache très bien si c'est sa loi ou la loi de décentralisation, toutes les deux déposées en janvier et annoncées pour le printemps qui traitera le sujet. Les annonces sont claires : régionalisation de la carte des formations professionnelles, abandon aux régions de l'orientation scolaire, renforcement des projets éducatifs locaux et des contrats d'objectifs tripartites (établissement, rectorat, régions ou départements) dans le second degré.

Tout cela est très conforme aux choix et décisions du Président de la République et du Premier ministre. Au nom de l'assainissement des financements publics, au nom de la réduction de la dette, au nom de la réduction du coût du travail, ils ont fait ratifier le TSCG, préparé un « pacte de croissance et de compétitivité » et annoncé des coupes sombres dans tous les services publics. Et pour cela, on nous annonce, on nous prépare la République des territoires.

Impossible consensus

Le ministre Peillon met en oeuvre cette politique. Comme tous les ministres, qu'ils soient en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche, des CROUS, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, de l'AFPA, tous mettent en oeuvre cette politique destructrice

Le président de la République parle de compromis historique, son ministre de l'Education nationale plus modestement parle de consensus, c'est la même chose et les difficultés sont les mêmes. Difficultés à établir un consensus avec les élus de tous bords et de tous niveaux sur la décentralisation, et surtout, voire impossibilité, à établir un consensus avec les personnels et leurs organisations.

A FO, nous ne sommes pas étonnés de cette impossibilité. Le syndicat n'est pas fait pour cela, les salariés ne l'ont pas construit pour élaborer le consensus, ils l'ont construit pour défendre leurs intérêts particuliers, leurs intérêts matériels et moraux qu'ils expriment leurs revendications.

.../...

Un immense désordre

Concernant les rythmes scolaires, nous ne reviendrons pas ici sur les inquiétudes des personnels dont nous nous sommes fait l'écho à de nombreuses reprises.

Les enseignants ne veulent pas du travail le mercredi, ils ne veulent pas de la double tutelle Education nationale / collectivité territoriale. Ils veulent rester fonctionnaires d'Etat.

Ceci étant, nous nous devons de réagir aux annonces du Président de la République devant le congrès des maires de France.

Apparemment le chef de l'Etat emprunte la voie de la sagesse en déclarant que la réforme s'étalerait sur 2 ans.

Mais en laissant toute latitude aux communes quant à l'application de la réforme, il instaure l'inégalité de traitement généralisée.

Inégalité de traitement entre communes « riches » et communes « pauvres »,

Inégalité de traitement entre les écoles dont le fonctionnement varierait selon leur localité d'implantation,

Inégalité de traitement pour les personnels enseignants et pour les personnels territoriaux,

Irait-on vers une école territorialisée dans la République des territoires en lieu et place de l'école publique laïque dans la République une et indivisible.

Dans le meilleur des cas, les déclarations du chef de l'Etat vont créer un immense désordre.

Sur tous ces sujets, la FNEC FP FO et ses syndicats nationaux ont indiqué aux pouvoirs publics que le maintien des projets conduirait au conflit. Nos camarades de l'AFPA sont en grève ce 22 novembre, le SNETAA-FO a décidé d'aller à la grève si l'abandon des lycées professionnels aux régions est confirmé. Oui, pour nos revendications pour la défense de nos statuts et de nos missions, pour nos salaires, nous en sommes à la préparation du rapport de forces.

Hubert Raguin, secrétaire général

23 novembre 2012